

# La réduction de la crise du logement

Dans le règlement

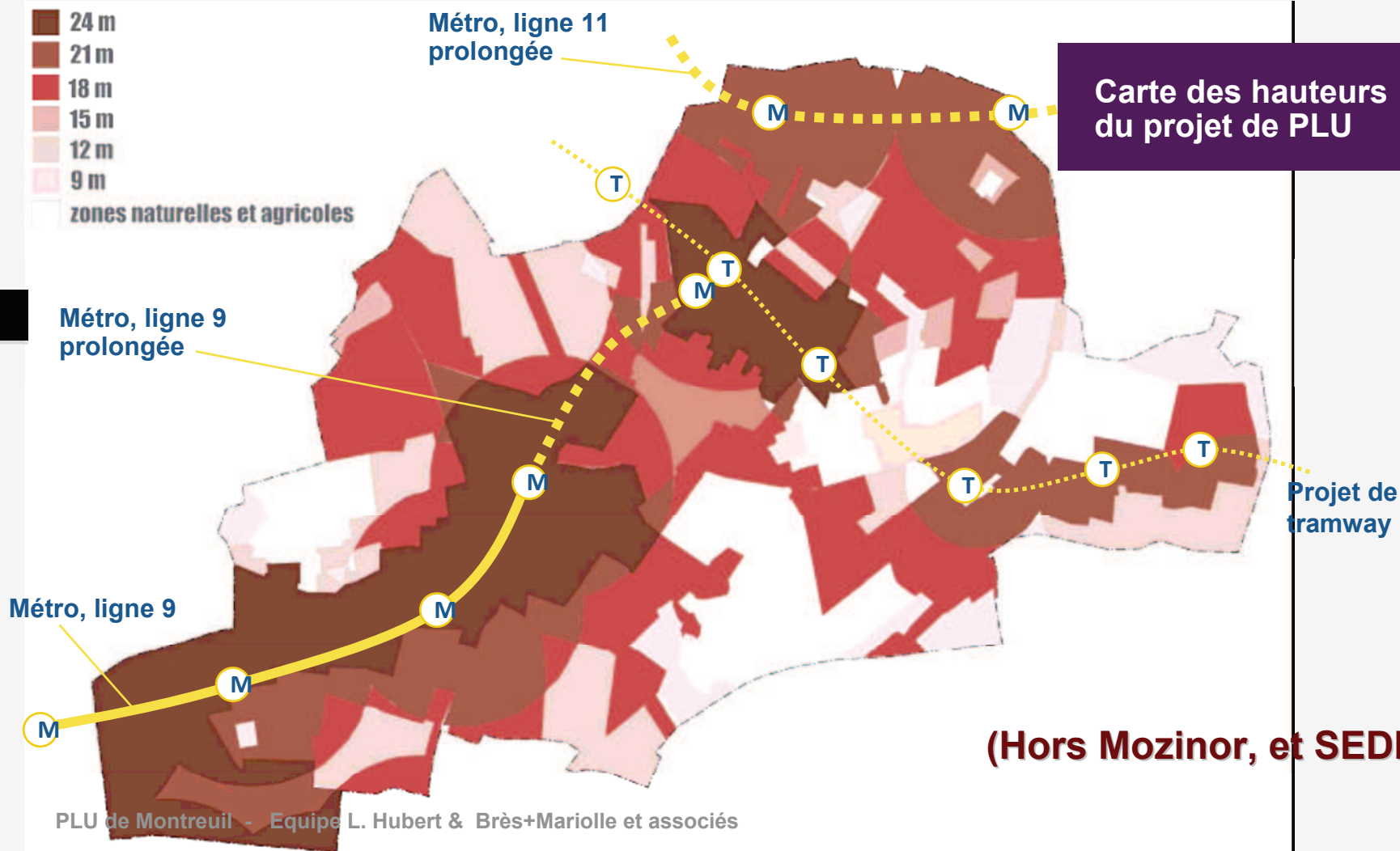


- Autorisation d'une **constructibilité accrue aux abords des TC : secteurs « t »**
  - à moins de 500m des stations de métro
  - et de 300m des stations de tramway

## Hauteurs maximum avec bonifications

- 24 m
- 21 m
- 18 m
- 15 m
- 12 m
- 9 m

zones naturelles et agricoles



Carte des hauteurs du projet de PLU

Projet de tramway

(Hors Mozinor, et SEDIF)